

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 3 AOÛT 2017

L'an deux-mille dix-sept, le trois août à 20 h 30, le conseil Municipal d'AVELUY, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. Christophe BUISSET, Maire.

Membres en exercice : 15 Présents : 10 Absents : 5 Votants : 12

Etaient présents à la séance tous les conseillers en exercice sauf :

M. Fabrice AUCAGOS qui a donné pouvoir à M. Didier FOLLET

M. Romain RICHARD qui a donné pouvoir à M. Julien MOURET

et les excusés : M. Pascal LEFEBVRE et Mmes Catherine COUROUBLE et Laëtitia CHABE

Le conseil Municipal a élu pour secrétaire de séance, Mme Véronique PEREIRA BON

Approbation du compte-rendu de la précédente réunion du conseil municipal

2 modifications sont à opérer sur le compte-rendu de la réunion du 19 juillet 2017 :

- Au 2^{ème} paragraphe du titre « Compte-rendu de la précédente séance du 10 avril 2017 », il convient de retirer « *en accord avec M. le Maire* » ; celui-ci n'étant pas présent à ce moment de la séance ;
- Au titre « Renouvellement du contrat de travail CUI », il y a lieu de supprimer le « à » après les mots « qui prend fin... ».

Après ces 2 modifications, le compte-rendu est adopté à l'unanimité

Convention FDE 80 relative à la réalisation des travaux d'effacement des réseaux électriques, électronique et d'éclairage public - Rue de Martinsart

Le renforcement du réseau électrique nécessaire à l'alimentation du poste de relevage du réseau d'assainissement situé rue de Martinsart nous oblige à enfouir les réseaux électrique, électronique et d'éclairage public concernés.

M. le Maire donne lecture d'une convention préparée par la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme (FDE 80) pour la réalisation de ces travaux dont le coût estimatif se détaille comme suit :

- travaux du réseau électrique : 41 143,32 € TTC
(entièrement pris en charge par la FDE 80)
- travaux d'éclairage public 2 698,75 € TTC
(dont 1 700,00 € TTC à la charge de la commune)
- travaux du réseau électronique 7 468,75 € TTC
(dont 3 764,25 € TTC à la charge de la commune)

Après avoir pris connaissance des termes de la convention et en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **d'approuver les termes de la convention ;**
- **de déléguer la maîtrise d'ouvrage de ces travaux à la FDE 80 ;**
- **de donner tout pouvoir à M. le Maire ou l'adjoint délégué pour signer tout document relatif à cette affaire**

Décision modificative N° 2 au budget primitif principal 2017

La séance ouverte, M. Dominique MILLE, 1er Adjoint délégué aux finances communales rappelle à l'Assemblée que lors de la précédente séance du conseil municipal il a été décidé de réaliser un programme de travaux paysagers dans la rue Perdu. Il est donc proposé d'ouvrir les crédits correspondants au titre des dépenses d'investissement.

Par ailleurs, il convient d'ouvrir les crédits nécessaires à la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage et électronique prévus rue de Martinsart qui viennent d'être décidés lors de cette même séance.

Pour ce faire, il est proposé de voter la décision modificative suivante au budget primitif 2017

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

<u>COMPTES</u>	<u>LIBELLES</u>	<u>MONTANTS</u>
2128	Travaux paysagers Rue Perdu	6 600,00
21534	Enfouissement réseaux d'éclairage et électronique Rue de Martinsart	6 500,00
TOTAL		13 100,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

<u>COMPTES</u>	<u>LIBELLES</u>	<u>MONTANTS</u>
13258	Subvention FDE enfouissement réseau éclairage Rue de Martinsart	998,00
21	Virement de la section de fonctionnement	12 102,00
TOTAL		13 100,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

<u>COMPTES</u>	<u>LIBELLES</u>	<u>MONTANTS</u>
615221	Entretien de bâtiments publics	- 12 102,00
023	Virement à la section d'investissement	+ 12 102,00
TOTAL		0,00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver à l'unanimité la décision modificative présentée.

Contrat de mission de maîtrise d'œuvre Voirie

Dans le cadre de la réalisation des travaux d'assainissement des eaux pluviales des rues de Martinsart et du Bois et des travaux de voirie dans la rue Verdure votés au budget primitif 2017, il y a lieu de conclure un contrat avec la société VERDI afin de lui confier une mission de maîtrise d'œuvre pour le suivi de ces chantiers.

Par ailleurs, il s'avère que pour éviter que les eaux pluviales ne se déversent à l'intérieur des propriétés, il est nécessaire de réaliser quelques travaux de réhaussement de bordures de trottoir au virage de la ferme Leroy (ancienne ferme Louis Sauvage) et devant la maison de M. Gérard Sauvage (Rue Perdu). Ces travaux seront inclus dans le contrat de maîtrise d'œuvre dont la rémunération s'élève à 4 980,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver à l'unanimité les termes de ce contrat ;
- de donner tout pouvoir à M. le Maire ou l'adjoint délégué pour signer tout document relatif à ces opérations.

Questions diverses

- M. le Maire fait part à l'assemblée du courrier reçu de la Préfecture concernant l'appel à projets lancé par la Mission Centenaire pour le centenaire de 1918. Ce dernier doit être retourné avant le 30 septembre prochain. Il demande à son équipe de lui faire part de ses idées concernant cette thématique. Il évoque les indiens qui avaient campés sur la commune pendant la Première Guerre Mondiale.

- M. Thierry Crampon revient sur la fête de la commune : 35 exposants à la rèderie, le repas s'est bien déroulé avec 127 convives, les manèges ont tourné samedi soir, dimanche et un peu lundi. Mention spéciale pour le feu d'artifice qui fut très apprécié.

Il évoque par ailleurs, les nombreuses dégradations de l'abribus : une jeune fille d'Aveluy et ses copains ont grimpé sur le toit, ont décroché les gouttières et ont cassé les carreaux. Des mesures vont devoir être prises.....

La séance est levée à 21 h 15



The image shows several handwritten signatures in black and blue ink. There are five distinct signatures: a large black signature on the left, a black signature in the top center, a black signature in the top right, a blue signature in the bottom left, and a large blue signature in the bottom center.